



Subvention pour l'acquisition d'un vélo électrique

Liste des pièces à fournir à l'appui de la demande de subvention :

- Une copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Une copie de la facture d'acquisition du vélo électrique au nom du demandeur, datée de 2021 et acquittée (certification du paiement par le vendeur sur la facture ou preuve de paiement apportée par le demandeur).
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de trois mois.
- Un relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur.
- L'attestation sur l'honneur du demandeur ci-dessous dûment remplie et signée.
- Une copie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique aux normes européennes.

Le dossier complet est à retourner au service des finances :

- Par courrier à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat
Service Finances
340, Boulevard d'Avignon CS 6075
84 170 Monteux

- Par mail : service.compta@sorgues-du-comtat.com



Subvention pour l'acquisition d'un vélo électrique

Attestation sur l'honneur,

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Domicilié(e)

Téléphone :

Atteste être

l'utilisateur d'un vélo à assistance électrique

Je m'engage à compter de ce jour et pour une période de 3 ans :

- à ne pas percevoir pour l'acquisition du vélo un montant de prime supérieur à 80% du coût TTC du vélo prime de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat incluse.

- à ne pas revendre le vélo à assistance électrique acquis avec la prime.

Fait à :

Le :

Signature :